

La Lettre de la

MAISON AGUTTE SEMBAT



Septembre 2014. N°5

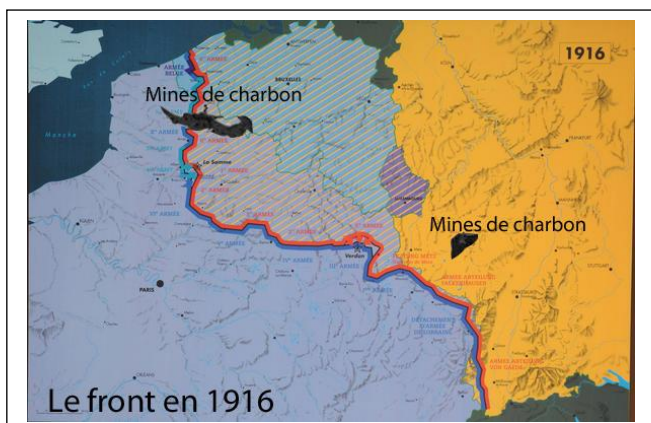
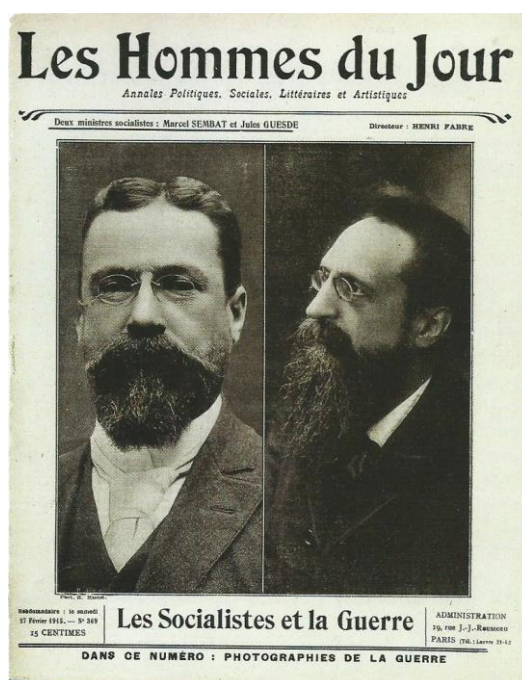
Dans chaque numéro, un article ou un discours de Marcel Sembat commenté et l'actualité de la Maison Agutte-Sembat

LA CRISE DU CHARBON DE 1916

Le ministère des Travaux publics comprend la gestion des Ponts et Chaussées et des Mines. L'importance de cette administration s'accroît avec l'essor industriel et technologique du début du vingtième siècle notamment avec le développement de l'électricité. Son organisation est également complexe. En effet, il existe quatre directions : Personnel-Comptabilité, Routes- Navigation, Chemin de fer et Mines. Avec des intervenants tels des ingénieurs, des politiciens, administrateurs son fonctionnement se trouve souvent bouleversé, remanié et débattu. Des mesures prises avant la guerre associent des militaires et des ingénieurs dans des commissions contrôlant les chemins de fer, les services de navigations et les ports pour des raisons stratégiques.

Marcel Sembat prend les rênes de ce ministère le 26 août 1914, les transports sont gérés conjointement par cette administration et le ministère de la Guerre, sa mission principale est la gestion du service des mines et la fourniture en charbon. Or la moitié du bassin houiller du Pas-de-Calais est envahie par l'ennemi (sa production représentait 66 % soit environ 27 millions de tonnes en 1913), et les importations allemandes et belges sont suspendues (10 929 502 millions de tonnes en 1913). La France se tourne vers son principal importateur d'avant-guerre : le Royaume-Uni. Celui-ci devra fournir deux fois plus de charbon (11 442 218 tonnes en 1913) qu'avant le début du conflit.

La tâche du ministre semble insurmontable dans un domaine aussi stratégique, le charbon constitue 88 % des besoins énergétiques du pays, des travaux dans les infrastructures portuaires pour la réception et l'expédition du charbon dans le territoire sont nécessaires, à cela s'ajoute une pénurie de main d'œuvre.



Les Hommes du jour, 27 février 1915, Jules Guesde, ministre sans portefeuille et Marcel Sembat ministre des Travaux publics sont les deux socialistes du gouvernement d'Union sacrée. (AN)

" Pas de taxe, pas de charbon "

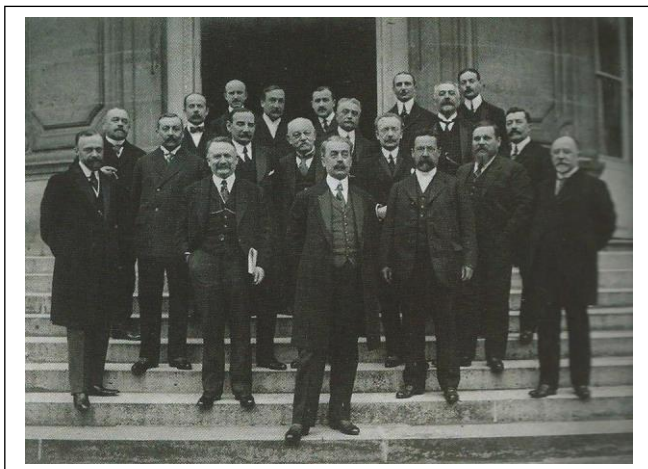
En août 1915, Marcel Sembat obtient des houillères françaises que les prix de vente n'augmentent pas, cependant le coût du charbon anglais monte. En effet le cours du fret maritime s'accroît de façon importante à cause de la spéculation et du manque de navires. Les grosses industries s'alimentent dans les bassins houillers du Centre de la France ce qui complique la situation des transports.

Durant l'automne 1915, le ministère des Travaux publics et la commission des Mines déposent un projet de loi compliqué. Tous les quinze jours le ministère des Travaux publics fixera le prix de vente au détail, résultat d'un prix moyen entre le charbon anglais et français, un office de répartition sera créé afin de superviser les opérations financières et d'évaluer l'offre et la demande. Le texte prévoit surtout que la consommation des foyers sera payée au prix français, le financement de ces mesures reposera sur les gros consommateurs.

Le texte voté sera largement amendé par le Sénat, les tarifs avantageux pour la consommation familiale sont abandonnés ainsi que l'office des répartitions.

Cette loi ne peut s'appliquer qu'avec un accord entre la France et l'Angleterre,

L'accord Runcimen-Sembat du 25 mai 1916 déterminera un prix maximum pour le charbon et le fret à destination de la France.



Délégation française à la conférence économique alliés de Paris du 14 au 17 juin 1916. Marcel Sembat participe à ces concertations visant à imposer un blocus maritime à l'Allemagne. (AN)

Le gouvernement britannique n'exercera aucune pression sur les propriétaires des mines et sur les armateurs qu'à une condition : l'établissement d'une taxe pour les consommateurs en limitant les bénéfices des intermédiaires.

Le Bureau des Charbons est créé, ce dernier recevra les commandes et délivrera des autorisations d'importations et d'affrètements.

Parallèlement le ministère obtient des fonds pour améliorer les équipements portuaires en matériel de levage, augmenter la longueur des quais et développer les transferts vers le chemin de fer et la navigation fluviale. Le tonnage des ports double entre 1913 et 1916.

Discours du 13 novembre 1916 à la Chambre des députés

M. le ministre des Travaux publics : Je vous disais que c'est un grave problème et qui vous passionne que de savoir s'il y a lieu retirer les chemins de fer de l'autorité militaire. J'ai entendu dire: Il faut les rendre aux compagnies. J'ai entendu dire : il faut les donner au ministre des travaux publics. C'est qu'en effet il y a là deux points qui sont fort différent. Rendre la direction aux compagnies, ce serait l'état du temps de paix. La donner au ministre des travaux publics, ce serait lui donner des attributions nouvelles. Voyons donc les deux solutions.

La restitution de la direction aux compagnies est-elle une solution qui puisse être acceptée sans restriction. Pas un de nous ne s'y trompe. Au moment où nous avons surtout besoin de concentration et de direction unique, rendre les chemins de fer aux compagnies, même sous toutes les réserves que vous pourrez imaginer, même en disant : il est bien entendu que les transports militaires s'effectueront par priorité, c'est ne rien résoudre en pratique. Il y a une grande quantité de transports intéressant les armées qui exigent la collaboration de plusieurs réseaux.

Au moment où les transports passent d'un réseau sur l'autre, il vous faut une autorité supérieure pour assurer la parfaite coordination des divers services intéressés. (*très bien ! très bien !*)

Nous sommes tous d'accord sur ce premier point. Je passe au second. Pour remettre la direction au ministre des travaux publics, il faudrait une loi. Vous me direz : on est prêt à la faire.

Mais vous conviendrez avec moi que, si comme j'espère vous le démontrer, on peut arriver à de bons résultats, non pas par des projets nouveaux, mais simplement par la continuation de l'action du Gouvernement, on ne peut pas en voir le résultat avant même que cette méthode ne soit définie, comme vous ne me laissez pas le temps de le faire. Si nous pouvons arriver par hypothèse à un système qui donne satisfaction au désir exprimé aux interpellateurs, peut-être tomberons-nous encore tous d'accord pour reconnaître que cela vaut mieux qu'une refonte de la loi, qui ne me paraît pas réalisable. (*Mouvements divers.*)

[...]même dans la zone des armées, il y aura lieu, tout en laissant l'outil, l'instrument, le chemin de fer aux mains de l'autorité militaire...Il y aura lieu, dis-je, d'introduire un contrôle qui représentant les intérêts civils et le point de vue commercial, sera de nature à donner satisfaction aux plaintes très légitimes apportées ici par les représentants de ces régions et à mettre fin à une situation dont nous sommes tous d'accord pour déplorer le caractère lamentable.

Mes collègues savent que je me suis rendu sur place à différentes reprises...ils savent bien qu'il y a certaines localités dont le ravitaillement était possible et auxquelles on pouvait donner du charbon. Il est déplorable qu'un défaut d'entente auquel il faut porter remède ne leur ait pas donné satisfaction, c'est certain (*Applaudissement*)

Ne vous hâtez pas d'applaudir, peut-être aurez-vous à me critiquer de nouveau.



Distribution de charbon à Paris hiver 1917 (BNF)

"Le charbon manquera-t-il ?". L'Éveil, 7 décembre 1916.

Le 1er juillet 1916, la bataille de la Somme est déclenchée, isolant Paris et sa région des mines du Pas-de-Calais où des stocks considérables ne peuvent être livrés. Les ports sont saturés, les livraisons retardées ce qui provoque une augmentation des prix.

En octobre l'Allemagne intensifie la guerre sous-marine, les navires charbonniers sont torpillés, incitant les assureurs à augmenter leurs tarifs. Avec ce risque nouveau, les armateurs menacent de stopper le transport de charbon et de s'orienter vers des trafics plus sûrs et plus rémunérateurs.

L'objectif de Marcel Sembat pour cette fin d'année 1916 est de limiter la pénurie qui s'installe et faire baisser les prix. Le ministre est amené à constituer une flotte d'État afin d'assurer le transport de houille à des prix convenables. Le 3 décembre 1916 un accord avec l'Angleterre est signé pour que cette dernière alloue des navires pour ce trafic ; d'autre part des négociations s'ouvrent avec certains assureurs afin que les alliés prennent en charge une partie des frais d'assurance. Marcel Sembat demande au département la création d'un office chargé de centraliser les demandes pour rationaliser les transports et limiter les coûts.

Mais le charbon manque, l'hiver est rude (la Seine charrie des glaçons), le ministre est attaqué dans la presse et à l'Assemblée lors des séances du 13 et 14 novembre 1916.



La Seine gelée à Paris en 1917 (BNF)

Le 12 décembre, Marcel Sembat quitte le gouvernement à la faveur d'un remaniement laissant la place à Édouard Herriot.

Marcel Sembat devient ministre avec une mission qui semble compliquée, la guerre, les réquisitions, une partie de la France occupée, les mineurs partis au front sont quelques dossiers que le ministre s'efforce de résoudre au plus vite. De novembre 1914 au printemps 1915, il effectue une grande tournée des ports pour " s'assurer que les ports reprennent leur trafic normal...vérifier l'état des commandes faites par les importateurs de charbon." (Discours de Marcel Sembat à l'Assemblée Nationale, séance du 24 décembre 1915).

Pour les dockers, on a recourt aux prisonniers de guerre (8500 en septembre 1915, 24 000 en 1916) et à la main d'œuvre étrangère. Le ministre obtient également le retour des mineurs expérimentés pour augmenter la production.

Sa tâche lui prend toute son énergie aussi note-t-il le 8 octobre 1916 : " Au ministère je ne travaille pas, je suis travaillé. Les affaires se succèdent, et chacune à son tour prend possession de moi. "

Il subit une série d'attaques et de calomnies, Georges Clemenceau mène notamment une campagne de presse contre le ministre qu'il juge d'une " insuffisance éblouissante" (L'Homme enchaîné, 17 novembre 1916), usant d'ironie : "Cependant on nous assure que le ministère des Travaux publics est de plus en plus optimiste... Le contraire nous surprendrait, n'est-ce pas ? " (L'Homme enchaîné, 9 décembre 1916).

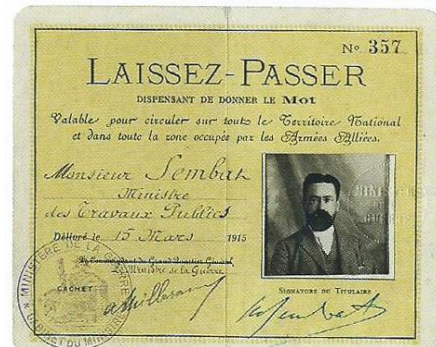
Note de Préfecture de Police de Paris, 18 nov. 1916

M. Sembat, ministre des Travaux Publics, a en ce moment une bien mauvaise presse. Le public en général le rend responsable de la crise des transports, de la pénurie de charbon et, par suite, de l'arrêt momentané de certaines usines de Neuilly et de Levallois travaillant pour la Guerre.

Un grand mécontentement, même dans la classe ouvrière, se manifeste contre sa personne.

La Libre Parole, 22 novembre 1916

« Blum était l'un de nos plus féconds fabricants de pantalonnades d'avant-guerre. Maintenant, M. Sembat a peut-être voulu le dépasser en énormité comique, lorsqu'il a choisi ce rigolo aux phrases inspirées pour l'aider à nous ravitailler en charbon »



Marcel Sembat se rend régulièrement dans les zones sous contrôle militaire pour conserver la suprématie du pouvoir politique (AN)

L'Intransigeant le surnomme "S'en bat l'oeil", 2 décembre 1916

L'Homme Enchaîné, 16 novembre 1916

Qui ça, le ministre des Travaux publics ? Il y en a deux, ou il n'y en a pas. C'est comme il vous plaira. M. Marcel Sembat porte le titre, qui paraît l'accabler. M. le colonel Gassouin, au nom de M. le ministre de la Guerre, exerce les conditions dévolues à la charge, dans la matière la plus importante de ce département : l'organisation du mouvement des transports. Alors, que fait M. Sembat ? Il figure : cela n'est pas à négliger.



Caricature dans « l'homme enchaîné » du 8 janvier 1917

Son jugement est sans appel à l'annonce de sa démission il écrit : " Il est venu, il a vu-et il n'a pas vaincu. " (*L'Homme enchaîné*, 22 décembre 1916).

Certains usent d'ironie, d'autres de violence comme Jean Drault dans son article titré "Faites des charrois sinon fichez nous la paix" Dans *La Libre Parole* du 29 novembre 1916 : " *Faites des charrois et fichez-nous la paix au commerce et à tout le monde, ô facétieux ministre ! Avec les prisonniers boches, attalez Blum, ça fera un âne de plus à tirer !* "

On va même prétendre qu'il est le gendre d'un importateur de charbon s'enrichissant avec la pénurie grâce à la spéculation. Georgette Agutte est insultée dans la rue, reçoit des lettres de menaces, Léon Blum dans son discours de la cérémonie du 17 décembre 1922 relate l'impact de cette campagne sur Marcel Sembat : " *Les méchants et les menteurs qui ont mené contre lui la campagne du "charbonnier Sembat" ne savent sans doute pas combien ils l'ont fait souffrir...et qu'ils ont peut-être abrégé sa vie. Mais il était trop fier, trop élégant de nature... pour cesser de sourire...Il a laissé dire.*"

Le mot de la fin pour Marcel Sembat, en 1913 dans son pamphlet "Faites un roi sinon faites la paix", annonce de façon presque prophétique qu'en temps de guerre :

" Le ministre des Travaux publics est par décret, un idiot renforcé... (si intelligent et habile soit-il comme homme privé), une brute baveuse, type caricatural, un Lebureau grotesque, éternellement frappé de déchéance et d'incapacité ! Tandis que dans le même temps, collègue du même cabinet, le ministre de la Guerre est un génie supérieur, capable de mener la préparation la plus compliquée."

SOURCES :

"Le marché du charbon pendant la première guerre mondiale", Chancereil Pierre
 " Marcel Sembat Socialiste et franc-maçons", Lefebvre Denis, Bruno Leprince Editeur

"Marcel Sembat, Les Cahiers Noirs. Journal 1905-1922", Ed. Viviane Hamy
 Archives nationales, Bibliothèque Nationale de France



Caricature dans « l'homme enchaîné » du 15 janvier 1917

Hubert Bourgin, *Le Parti contre la Patrie*, 1924

" on se [plaît] à répéter que le souci de sa charge ne lui [a] pas souvent fait manquer une exposition de curiosités ou une primeur de bibliothèque, et que le snobisme de son cabinet – une tasse de thé par-ci, un bonbon par-là, - n'[a] même pas entamé la croûte de certaines bureaucraties. Tout ce qu'on [a] pu relever de légèretés et d'obstinations, d'erreurs et de supercheries dans la gestion ministérielle, [est] l'objet de critiques acérées. "

Femme de BOCHE,

Lis cette lettre avec attention.

" La vie du Cochon prussien SEMBAT est menacée . Ne souriez pas ,lui et toi , et prenez bien note de ceci :

"Si les avions boches , vos amis, bandite que vous êtes, lui et toi, vieille putain, viennent encore assassiner les femmes et les enfants ,c'est sur sa sale peau de VENDU que nous les vengerons . Je le jure sur la tête de mes petits...

Les Haines des Français montent , Bandita ,et c'est vous qui paierez pour vos amis Messieurs les Boches .

Je vous crèverai l'un après l'autre, ne comptez pas sur les voyous qui ,abrutis par l'alcool et les boniments ,ont voté pour le COQUIN SEMBAT .

RETiens bien ceci ,fille AGUTTE, boche youtre, complice du Vendu aux financiers allemands Sambat "il ne s'en battra pas l'oeuil longtemps " je lui arracherai la barbe quand je l'aurai tué. Et justice sera faite

LA MORT est sur toi et sur lui ...

Une mère de famille

Lettre anonyme adressée à Georgette Agutte. Bien après le départ de Marcel Sembat du gouvernement, le couple continue d'être la cible de menaces. (AN)

Ça c'est passé à la Maison Agutte Sembat

Du 8 juin au 14 juillet exposition « De Jaurès à Sembat » et conférence de M. Denis Lefebvre membre d'honneur de notre association.



Actualité de la Maison Agutte-Sembat

* Du 20 septembre au 12 octobre : exposition « l'évolution du paysage à Bonnières et en vallée de Seine »

Exposition sur l'évolution du paysage à Bonnières et en vallée de Seine des origines à nos jours

Evénement
Journées du patrimoine
20 et 21 septembre

- * Ouverture toute la journée
- * Salon de thé en terrasse
- * Soirée d'observation des étoiles le samedi soir dans le parc Sembat
- * Spectacle « lectures et chansons des années folles » le dimanche à 16h

Avec des expériences et les maquettes des enfants des écoles
Une exposition pour petits et grands ...

les 20 et 21 septembre 2014 de 10h à 18h
28 septembre, 5 et 12 octobre de 14h à 18h
et sur rendez-vous au 06 20 81 97 96
ou auprès de vivhas@hotmail.fr

MAISON AGUTTE SEMBAT
Bonnières-sur-Seine
51 rue Marcel Sembat
www.maison-agutte-sembat.fr

vivhas

©VIVHAS-droits réservés-2014 ne pas jeter sur la voie publique

* Le 19 octobre 2014 à 14h : Balade sur les pas de Marcel Sembat

* les 13 et 14 décembre : exposition de l'association « Georgette, Marcel et les autres » de 10h à 18h et marché de Noël de VIVHAS

* Les 20 et 21 septembre Journées du patrimoine, ouverture de la maison de 10h à 18h salon de thé en terrasse.

* Le 20 septembre à 20h soirée d'observation du ciel nocturne :



* Le 21 septembre à 16h, lectures et chansons de la belle époque et des années folles dans le parc Agutte-Sembat : Venez retrouver les pépites de la « Fraternelle » et de la « République Libre de Bonnières » des années 20 lues ou chantées par les membres de VIVHAS..



Retrouvez nous sur www.maison-agutte-sembat.fr
L'association VIVHAS propose différents ateliers, rejoignez-nous. Contact : vivhas@hotmail.fr



La Lettre de la Maison Agutte-Sembat
VIVHAS, 7 rue Georges Herrewyn
78270 Bonnières-sur-Seine
Publication D Marignan-Pommier
Rédaction Samuel B.
Photographie VIVHAS